

**Le Congrès de l'AFPS réuni à St-Denis les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 exprime sa totale solidarité et son soutien aux militants poursuivis pour leur engagement dans la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions.**

**A Perpignan le 20 juin, à Alençon le 27, à Mulhouse le 16 octobre des militants devront répondre de l'accusation infamante de « provocation et incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence ... » pour avoir informé et appelé des consommateurs à ne pas acheter des produits israéliens ou issus des colonies israéliennes.**

**S'agissant de militants qui demandent à sanctionner la politique d'un Etat qui viole chaque jour le droit international, ces procès, à l'initiative d'officines extrémistes, sont en eux-mêmes scandaleux.**

**Ils le sont d'autant plus qu'ils font suite à l'ignominieuse circulaire Alliot-Marie, circulaire dont nous demandons l'abrogation, qui amène les procureurs à faire appel, comme à Mulhouse, en cas de relaxe en première instance.**

**Le congrès demande la relaxe de tous les inculpés.**

**Le Congrès réaffirme l'engagement de l'Association dans la campagne BDS. Il appelle tous les groupes locaux à manifester leur solidarité aux militants inculpés, à venir les soutenir sur place le jour des procès et à s'engager résolument pour le boycott citoyen, le désinvestissement et des sanctions politiques et économiques contre l'occupation et la colonisation.**